

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JUILLET
2016

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juillet 2016 et en comparaison avec la même période de 2015, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 3,7% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 6,5% : droits de douane (+19,7%), TVA à l'importation (+5,9%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+0,9%) ;
- 2- l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+14,3%) et des autres TIC (+11,6%);
- 3- la hausse de 4,8% de la fiscalité domestique : IS (+8,1%), IR (+7,2%), TVA à l'intérieur (-8,6%), droits d'enregistrement et timbre (+6,6%) et majorations de retard (+13,7%).

Les recettes de l'IS ont augmenté de 8,1% ou +1,9 MMDH, sachant qu'à fin juillet 2015 l'IS avait enregistré une baisse de 3,3% par rapport à son niveau à fin juillet 2014 ou -809 MDH (23,7 MMDH contre 24,5 MMDH). La hausse des recettes de l'IS s'explique en grande partie par le bon comportement, durant 2015, des résultats de certaines grandes entreprises (OCP, ANRT, BCP, CIH, SODEP, cimenteries, ...).

La hausse des recettes de l'IR de 7,2% ou +1,6 MMDH s'explique en partie par le changement du mode de recouvrement de l'IR dû par les contribuables dont le revenu professionnel est déterminé selon le régime du résultat net réel ou celui du résultat net simplifié.

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 4.954 MDH à fin juillet 2016 contre 3.264 MDH à fin juillet 2015.

- 4- la baisse des recettes non fiscales (-11,3%) malgré le versement par certains comptes spéciaux du Trésor (CST) de 2,2 MMDH au budget général, avant reversement à d'autres CST. La diminution des recettes non fiscales s'explique notamment par le recul de 42,8% des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1,7 MMDH contre 3 MMDH), de 79,7% des fonds de concours (351 MDH contre 1,7 MMDH) et de 9,6% des recettes de monopoles (5,3 MMDH contre 5,9 MMDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 56% et un taux d'émission sur engagements de 80%, contre respectivement 56% et 81% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en baisse de 4%, en raison de la diminution de 69,7% des émissions au titre de la compensation (-9,1 MMDH), conjuguée à l'augmentation de 1,6% des dépenses de personnel, de 7,9% des autres biens et services et de 3,9% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 12,4%, passant de 32,4 MMDH à fin juillet 2015 à 36,4 MMDH à fin juillet 2016.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 6,4 MMDH contre un solde négatif de 3,1 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 23,2 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 6,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 29,1 MMDH à fin juillet 2015 compte tenu d'un solde positif de 6,4 MMDH dégagé par les CST.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 2,6 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe et de 965 MDH représentant la part de l'Etat dans la cession de 40% du capital de Marsa Maroc.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Juillet 2015	LF 2016	Juillet 2016	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	119 701	209 156	124 187	59%	3,7%
1.1- Recettes fiscales :	104 933	191 695	111 021	58%	5,8%
Impôts directs	46 662	85 504	50 321	59%	7,8%
Impôts indirects	44 283	81 008	45 194	56%	2,1%
Droits de douane	4 524	7 903	5 417	69%	19,7%
Droits d'enregistrement et de timbre	9 464	17 280	10 089	58%	6,6%
1.2- Recettes non fiscales :	13 254	14 161	11 753	83%	-11,3%
Monopole et participations	5 915	8 330	5 349	64%	-9,6%
Domaine	165	350	163	47%	-1,2%
Autres recettes ⁽¹⁾	7 174	5 481	6 241	114%	-13,0%
1.3- Recettes de certains CST :	1 514	3 300	1 413	43%	-6,7%
Fonds de soutien prix prdts alimentaires	146	800	189	24%	29,5%
Fonds spécial routier	1 368	2 500	1 224	49%	-10,5%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽²⁾	122 759	212 443	117 828	55%	-4,0%
2.1- Biens et services :	91 945	167 809	95 417	57%	3,8%
Personnel	60 352	106 776	61 313	57%	1,6%
Autres biens et services	31 593	61 033	34 104	56%	7,9%
2.2- Intérêts de la dette :	17 746	28 284	18 446	65%	3,9%
Intérieure	15 801	24 299	16 518	68%	4,5%
Extérieure	1 945	3 985	1 928	48%	-0,9%
2.3- Compensation	13 068	16 350	3 965	24%	-69,7%
- Fonds de soutien prix prdts alimentaires	0	800	0	0%	
3- SOLDE ORDINAIRE	-3 058	-3 287	6 359		
4- INVESTISSEMENT⁽²⁾	32 422	63 892	36 431	57%	12,4%
- Fonds spécial routier	1 354	2 500	1 125	45%	-16,9%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	6 363	12 229	6 890		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽³⁾	-29 117	-54 950	-23 183		
7- VARIATION INSTANCES	-4 718	0	-482		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-33 835	-54 950	-23 665		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	36 325	32 741	21 425		
Dont :					
Adjudications	28 135		2 649		
Dépôts au Trésor	-839		4 380		
Compte courant à BAM	-1 432		-253		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-2 490	22 209	2 240		
Tirages et dons	2 787	26 796	7 214		
Amortissement	-5 277	-4 587	-4 974		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2016.

RECETTES ORDINAIRES					
	Juillet 2015	LF 2016	Juillet 2016	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	104 933	191 695	111 021	58%	5,8%
IMPÔTS DIRECTS	46 662	85 504	50 321	59%	7,8%
<i>Taxe Professionnelle</i>	217	317	276	87%	27,2%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	23 688	44 255	25 607	58%	8,1%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	21 900	38 614	23 484	61%	7,2%
<i>Taxe d'Habitation</i>	23	46	25	54%	8,7%
<i>Majorations de retard</i>	810	2 226	921	41%	13,7%
<i>Autres⁽¹⁾</i>	24	46	8	17%	-66,7%
DROITS DE DOUANE	4 524	7 903	5 417	69%	19,7%
IMPÔTS INDIRECTS	44 283	81 008	45 194	56%	2,1%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	13 872	25 500	14 691	58%	5,9%
<i>Tabacs manufacturés</i>	4 604	9 050	5 261	58%	14,3%
<i>Produits énergétiques</i>	8 569	14 850	8 650	58%	0,9%
<i>Autres</i>	699	1 600	780	49%	11,6%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	30 411	55 508	30 503	55%	0,3%
<i>à l'intérieur</i>	11 722	22 122	10 714	48%	-8,6%
<i>à l'importation</i>	18 689	33 386	19 788	59%	5,9%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	9 464	17 280	10 089	58%	6,6%
RECETTES NON FISCALES	13 254	14 161	11 753	83%	-11,3%
<i>Domaine</i>	165	350	163	47%	-1,2%
<i>Monopoles et participations</i>	5 915	8 330	5 349	64%	-9,6%
<i>Fonds de concours</i>	1 727	0	351		-79,7%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	3 038	1 058	1 739	164%	-42,8%
<i>Redevance gazoduc</i>	1 048	2 000	562	28%	-46,4%
<i>Recettes diverses⁽²⁾</i>	1 361	2 423	3 589	148%	163,7%
RECETTES DE CERTAINS CST	1 514	3 300	1 413	43%	-6,7%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	146	800	189	24%	29,5%
<i>Fonds spécial routier</i>	1 368	2 500	1 224	49%	-10,5%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	119 701	209 156	124 187	59%	3,7%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries,...

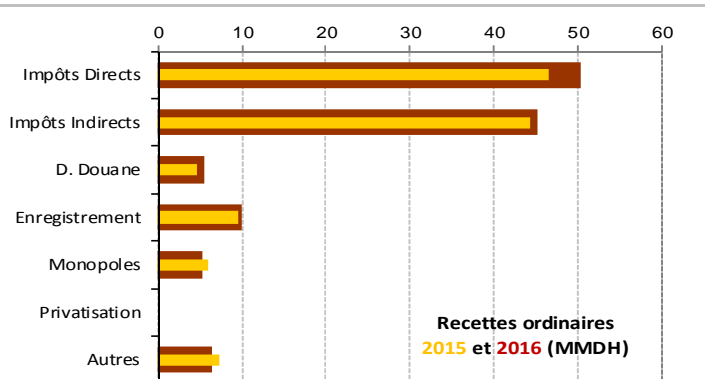
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2016 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 3,7% et une baisse des dépenses ordinaires émises de 4%, dégagant ainsi un solde ordinaire positif de 6,4 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 23,7 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 2,2 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 21,4 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 124,2 MMDH contre 119,7 MMDH à fin juillet 2015, en augmentation de 3,7%.

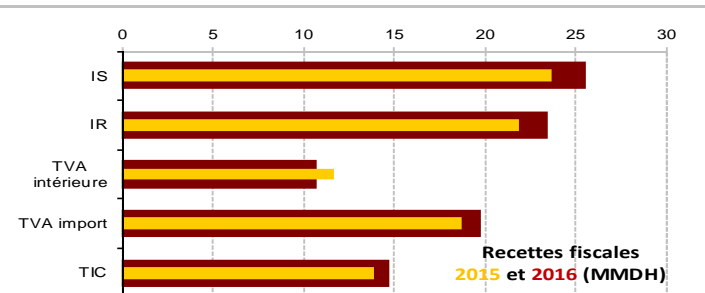
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 7,8%, des droits de douane de 19,7%, des impôts indirects de 2,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 6,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 11,3%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 111 MMDH contre 104,9 MMDH à fin juillet 2015, en hausse de 5,8%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de l'augmentation des recettes douanières de 6,5% et de la fiscalité domestique de 4,8%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 33,9 MMDH à fin juillet 2016 contre 31,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,5% ou +2,1 MMDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2015, sachant qu'à fin juillet 2015 les recettes douanières avaient connu une baisse de 2,2% par rapport à leur niveau à fin juillet 2014 (31,8 MMDH contre 32,5 MMDH).

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin juillet 2016 ont atteint 5,4 MMDH contre 4,5 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 19,7% ou +893 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 19,8 MMDH à fin juillet 2016 contre 18,7 MMDH à fin juillet 2015, enregistrant ainsi une hausse de 5,9% ou +1,1 MMDH, sachant qu'à fin juillet 2015 la TVA à l'importation avait connu une baisse de 3,7% par rapport à son niveau à fin juillet 2014 (18,7 MMDH contre 19,4 MMDH). La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 16% ou -530 MDH et celle sur les autres produits une hausse de 10,6% ou +1.630 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 8,7 MMDH contre 8,6 MMDH, en augmentation de 0,9% par rapport à son niveau de fin juillet 2015 ou +81 MDH, sachant qu'à fin juillet 2015 la TIC sur les produits énergétiques avait connu une baisse de 2% par rapport à son niveau à fin juillet 2014 (8,6 MMDH contre 8,7 MMDH).

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 71,1 MMDH à fin juillet 2016 contre 67,8 MMDH à fin juillet 2015, soit une augmentation de 4,8% ou +3,3 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 25,6 MMDH à fin juillet 2016 contre 23,7 MMDH un an auparavant, en augmentation de 8,1% ou +1,9 MMDH, sachant qu'à fin juillet 2015 l'IS avait enregistré une baisse de 3,3% par rapport à son niveau à fin juillet 2014 ou -809 MDH (23,7 MMDH contre 24,5 MMDH). L'augmentation des recettes de l'IS s'explique en grande partie par le bon comportement, durant l'année 2015, des résultats de certaines grandes entreprises (OCP, ANRT, BCP, CIH, SODEP, cimenteries, ...).

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin juillet 2016 ont enregistré une augmentation de 7,2% par rapport à leur niveau à fin juillet 2015 (23,5 MMDH contre 21,9 MMDH), soit +1,6 MMDH. Cette hausse s'explique en partie par le changement du mode de recouvrement de l'IR dû par les contribuables dont le revenu professionnel est déterminé selon le régime du résultat net réel ou celui du résultat net simplifié.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 20,3% ou +429 MDH par rapport à leur niveau de 2015 (2,5 MMDH contre 2,1 MMDH), sachant qu'à fin juillet 2015, l'IR sur profits immobiliers avait enregistré une diminution de 6,1% ou -135 MDH par rapport à son niveau de fin juillet 2014 (2,1 MMDH contre 2,2 MMDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une augmentation de 5,5%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Juillet 2015	Juillet 2016	Evolution en %
IR total	21 900	23 484	7,2%
dont IR prélevé par la DDP	4 980	5 252	5,5%

-TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin juillet 2016 se sont établies à 10,7 MMDH contre 11,7 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 8,6% ou -1 MMDH. Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 4.954 MDH à fin juillet 2016 contre 3.264 MDH à fin juillet 2015.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 10,1 MMDH à fin juillet 2016 contre 9,5 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 6,6% ou +625 MDH, provenant en partie de l'augmentation des recettes de la TSAVA (+246 MDH).

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 14,5% résultant principalement de la hausse de 13,7% des majorations de retard.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 11,8 MMDH contre 13,3 MMDH un an auparavant, en diminution de 11,3% ou -1,5 MMDH, en dépit du versement par certains comptes spéciaux du Trésor (CST) de 2,2 MMDH au budget général, avant reversement à d'autres CST¹.

Le recul des recettes non fiscales s'explique notamment par la baisse de 42,8% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,7 MMDH contre 3 MMDH), de 79,7% des fonds de concours (351 MDH contre 1,7 MMDH) et de 46,4% de la redevance gazoduc (562 MDH contre 1 MMDH).

¹ L'article 27 de la loi organique relative à la loi de finances prévoit que « aucun versement au profit d'un CST ou d'un SEGMA ne peut être effectué à partir d'un CAS ».

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 5,3 MMDH à fin juillet 2016 contre 5,9 MMDH à fin juillet 2015, soit une baisse de 9,6% ou -566 MDH.

Les recettes à fin juillet 2015 tiennent compte d'un montant de 1,7 MMDH au titre de l'attribution des licences 4G.

Les recettes à fin juillet 2016 ont été versées notamment par Maroc Télécom (1,4 MMDH contre 1,6 MMDH), l'OCP (1 MMDH), l'Agence nationale de la conservation foncière (1 MMDH), et Marsa Maroc (750 MDH contre 250 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	Juillet2015	LF2016	Juillet2016	Taux deréalís.
B.A.M	496	660	270	41%
I.A.M	1 597	1 550	1 426	92%
O.C.P	1 000	2 000	1 000	50%
ANCFCC	0	1 500	1 000	67%
C.D.G	0	350	0	0%
Autres	2 822	2 270	1 653	73%
TOTAL	5 915	8 330	5 349	64%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une baisse de 13% qui s'explique par la diminution de 42,8% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,7 MMDH contre 3 MMDH), de 79,7% des fonds de concours (351 MDH contre 1,7 MMDH) et de 46,4% de la redevance gazoduc (562 MDH contre 1 MMDH).

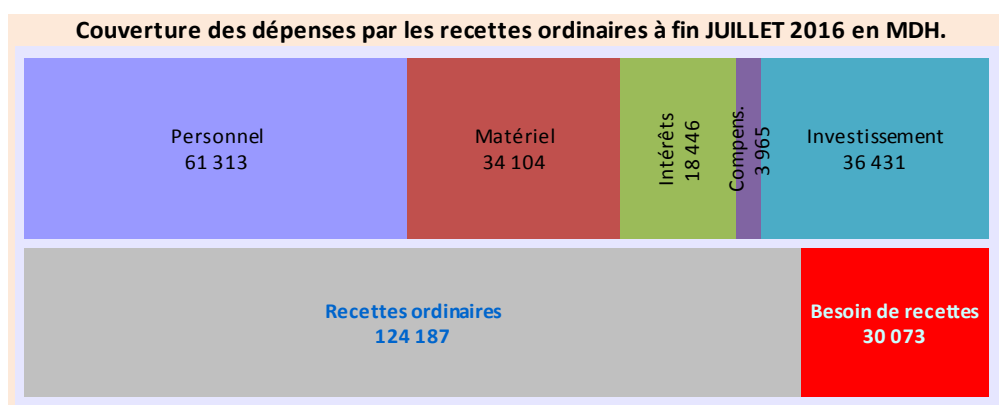
Structure des recettes ordinaires

A fin juillet 2016, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 94,2% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 30,5 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin JUILLET 2016				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	30 502	▲ 0,3%	24,6%
	- à l'importation	19 788	▲ 5,9%	15,9%
	- à l'intérieur	10 714	▼ 8,6%	8,6%
2	Impôt sur les sociétés	25 607	▲ 8,1%	20,6%
3	Impôt sur le revenu	23 484	▲ 7,2%	18,9%
4	Droits d'enregistrement	10 089	▲ 6,6%	8,1%
5	TIC prod. énergétiques	8 650	▲ 0,9%	7,0%
6	Droits de douane	5 417	▼ 8,4%	4,4%
7	Monopoles	5 349	▲ 18,2%	4,3%
8	TIC tabacs manufacturés	5 261	▲ 14,3%	4,2%
9	Rec. atténuation dép. dette	1 739	▼ 42,8%	1,4%
10	Majorations de retard	921	▲ 13,7%	0,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin juillet 2016, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 105,4% contre 97,5% un an auparavant. Ainsi, à fin juillet 2016, 49,4% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 27,5% aux dépenses de matériel et 14,9% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

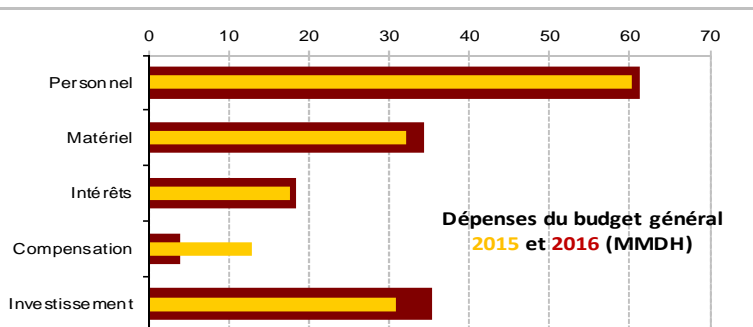
A fin juillet 2016, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 271,1 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 56%, soit le même taux à fin juillet 2015. Le taux d'émission sur engagements a été de 80% contre 81% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2016					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	183 359	111 897	99 714	61%	89%
Investissement	79 804	55 461	35 278	69%	64%
C.S.T	143 021	61 155	39 744	43%	65%
SEGMA	6 243	2 120	732	34%	35%
Dette	69 192	40 460	40 460	58%	100%
TOTAL	481 619	271 093	215 928	56%	80%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 175,5 MMDH à fin juillet 2016, en baisse de 2,4% par rapport à leur niveau à fin juillet 2015, en raison de la diminution de 5,5% des dépenses de fonctionnement et de 6,3% des charges de la dette budgétisée², conjuguée à l'augmentation des dépenses d'investissement de 13,8%.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2015	LF 2016	Emissions 2016	Réalisé	Variation
Fonctionnement	105 552	183 359	99 714	54%	-5,5%
Investissement	30 990	61 392	35 278	57%	13,8%
Dette	43 195	69 192	40 460	58%	-6,3%
TOTAL	179 737	313 943	175 452	56%	-2,4%

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 13,5% des remboursements du principal (22 MMDH contre 25,4 MMDH) et par la hausse de 3,9% des intérêts de la dette (18,4 MMDH contre 17,7 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 99,7 MMDH, dont 61,3 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 1,6%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 7,9% (23 MMDH contre 21,3 MMDH) et les charges communes ont enregistré une baisse de 35,5% (15,4 MMDH contre 23,9 MMDH) en raison de la diminution de 69,7% des émissions de la compensation (4 MMDH contre 13,1 MMDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Variation
Personnel	60 352	106 776	61 313	57%	1,6%
Matériel	21 295	35 101	22 984	65%	7,9%
Charges communes	23 905	38 182	15 417	40%	-35,5%
dont compensation	13 068	15 550	3 965	25%	-69,7%
Dépenses imprévues		3 300			
TOTAL	105 552	183 359	99 714	54%	-5,5%

² Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin juillet 2016 se sont établis à 61,3 MMDH contre 60,4 MMDH une année auparavant, soit une augmentation de 1,6% ou +961 MDH.

Les salaires servis par la DDP ont été de 53,6 MMDH, en hausse de 2,1% par rapport à leur niveau à fin juillet 2015, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,7% et des rappels de 45,1%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 34,1 MMDH, en hausse de 7,9% ou +2,5 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) (6,7 MMDH contre 6,8 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (11,5 MMDH contre 9,3 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (3 MMDH contre 2,1 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 18,4 MMDH à fin juillet 2016 contre 17,7 MMDH à fin juillet 2015, en augmentation de 3,9%. Cette hausse s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 4,5% (16,5 MMDH contre 15,8 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 0,9% (1.928 MDH contre 1.945 MDH).

Compensation

A fin juillet 2016, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 4 MMDH contre des émissions de 13,1 MMDH à fin juillet 2015, en diminution de 69,7% ou -9,1 MMDH.

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin juillet 2016 a été positif pour 6,4MMDH contre un solde ordinaire négatif de 3,1 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

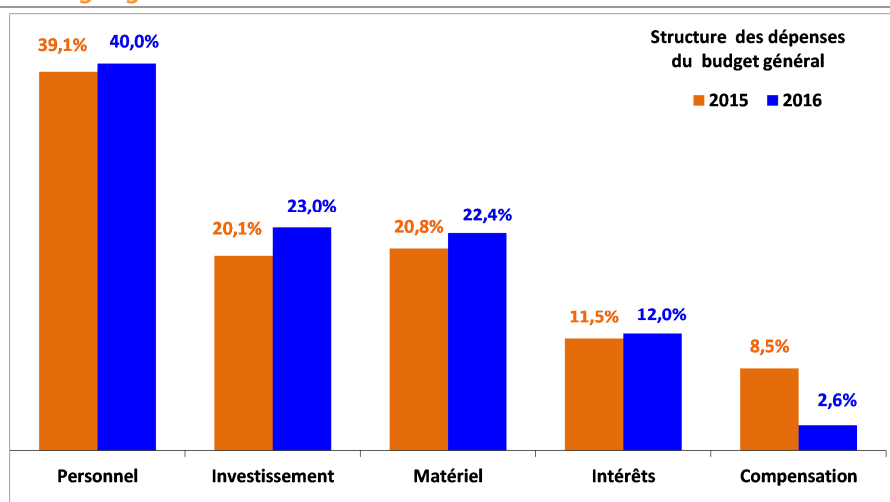
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 35,3 MMDH à fin juillet 2016 contre 31 MMDH un an auparavant, en augmentation de 13,8%, suite à la hausse des charges communes de 31,6% et des dépenses des ministères de 4,3%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 12,1 MMDH contre 8,3 MMDH à fin juillet 2015.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Var%
Investissement total :	30 990	61 392	35 278	57%	13,8%
1- Ministères	20 156	40 524	21 019	52%	4,3%
2- Charges communes :	10 834	20 868	14 259	68%	31,6%
- Concours divers	8 300	16 353	12 083	74%	45,6%
- Ristournes d'intérêts	0	220	35	16%	
- Autres	2 534	4 295	2 141	50%	-15,5%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin juillet 2015 et fin juillet 2016 fait ressortir une augmentation de la part des dépenses de personnel, des dépenses d'investissement, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette, conjuguée à une baisse de la part des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 46,9 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 12,1 MMDH, de la rentrée de 2,6 MMDH au titre des dons des pays du Golfe et de 965 MDH représentant la part de l'Etat dans la cession de 40% du capital de Marsa Maroc.

Les dépenses émises ont été de 39,7 MMDH, dont 29,3 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale (CAS).

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 7,2 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2016
	2015	LF 2016	2016	2015	LF 2016	2016	
C.A.S	33 806	68 015	34 481	28 062	54 779	29 345	5 136
TVA des Coll.Terr.	13 033	23 789	13 073	15 049	23 789	15 081	-2 009
I.N.D.H	1 384	3 096	1 421	1 017	3 096	803	618
Soutien prix. prd.alim.	146	800	189	0	800	0	189
F.S. Routier	1 368	2 500	1 224	1 354	2 500	1 125	99
F.D. Agricole	1 660	500	2 005	1 982	500	2 066	-61
Remploi domanial	776	1 440	693	503	1 440	560	133
Lutte contre chômage	1 148	567	953	799	567	780	173
Dons des pays du CCG	944	13 000	2 575	0	0	34	2 541
Appui Cohés. Social	3 559	4 200	1 434	610	4 200	1 225	209
F.S. Habitat	1 026	2 000	1 149	513	2 000	551	598
Dévelop. Sport	830	800	507	1 019	800	369	138
Autres CAS	7 932	15 323	9 258	5 216	15 087	6 751	2 507
C. Dép. Dotation(*)	10 971	10 800	12 421	9 903	10 800	10 077	2 344
Autres C.S.T	26	121	20	315	1 128	322	-302
TOTAL	44 803	78 936	46 922	38 280	66 707	39 744	7 178

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin juillet 2016, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1 MMDH contre 1,3 MMDH à fin juillet 2015, en diminution de 21,8%.

Les dépenses émises ont été de 732 MDH contre 863 MDH à fin juillet 2015, en baisse de 15,2%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Variation
Exploitation :	539	0	332		-38,4%
Recettes	1 185	2 225	926	42%	-21,9%
Dépenses	646	2 225	594	27%	-8,0%
Equipement :	-78	0	-28		-64,1%
Recettes	139	781	110	14%	-20,9%
Dépenses	217	781	138	18%	-36,4%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin juillet 2016, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 59,4% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 55,5% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 57%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2016 en MDH				
	LF 2016	JUILLET 2016	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>209 156</u>	<u>124 187</u>	<u>59,4%</u>	<u>84 970</u>
1.1- Recettes fiscales :	191 695	111 021	57,9%	80 675
<i>Impôts directs</i>	85 504	50 321	58,9%	35 183
<i>Impôt sur les sociétés</i>	44 255	25 607	57,9%	18 648
<i>Impôt sur le revenu</i>	38 614	23 484	60,8%	15 130
<i>Impôts indirects</i>	81 008	45 194	55,8%	35 815
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 122	10 714	48,4%	11 408
<i>TVA à l'importation</i>	33 386	19 788	59,3%	13 598
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	25 500	14 691	57,6%	10 809
<i>Droits de douane</i>	7 903	5 417	68,5%	2 486
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 280	10 089	58,4%	7 191
1.2- Recettes non fiscales :	14 161	11 753	83,0%	2 408
<i>Monopole et participations</i>	8 330	5 349	64,2%	2 981
<i>Autres recettes</i>	5 831	6 404	109,8%	
1.3- Recettes de certains CST :	3 300	1 413	42,8%	1 887
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	189	23,6%	611
<i>Fonds spécial routier</i>	2 500	1 224	49,0%	1 276
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>212 443</u>	<u>117 828</u>	<u>55,5%</u>	<u>94 615</u>
2.1- Biens et services :	167 809	95 417	56,9%	72 392
<i>Personnel</i>	106 776	61 313	57,4%	45 463
<i>Autres biens et services</i>	61 033	34 104	55,9%	26 929
2.2- Intérêts de la dette :	28 284	18 446	65,2%	9 838
<i>Intérieure</i>	24 299	16 518	68,0%	7 781
<i>Extérieure</i>	3 985	1 928	48,4%	2 057
2.3- Compensation	16 350	3 965	24,3%	12 385
<i>- Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	0	0,0%	800
3- INVESTISSEMENT	63 892	36 431	57,0%	27 461
<i>- Fonds spécial routier</i>	2 500	1 125	45,0%	1 375

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 23,2 MMDH à fin juillet 2016, contre un déficit budgétaire de 29,1 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2 MMDH à fin juillet 2016 contre 2,5 MMDH à fin décembre 2015, soit une baisse de 482 MDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 23,7 MMDH contre un besoin de financement de 33,8 MMDH à fin juillet 2015 et d'un flux net positif de 2,2 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 2,5 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 21,4 MMDH contre un recours au financement intérieur de 36,3 MMDH à fin juillet 2015.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin juillet 2016, le financement extérieur a été positif de 2,2 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 5 MMDH contre des tirages de 7,2 MMDH dont 4,4 MMDH auprès de la BIRD, 1,6 MMDH auprès de la BAD, 726 MDH auprès du Japon et 420 MDH auprès du FADES.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 2,6 MMDH contre 28,1 MMDH un an auparavant;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 4,4 MMDH contre une diminution de 839 MDH à fin juillet 2015 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 253 MDH contre 1,4 MMDH à fin juillet 2015.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 57MMDH à fin juillet 2016, en augmentation de 4,4 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2015.

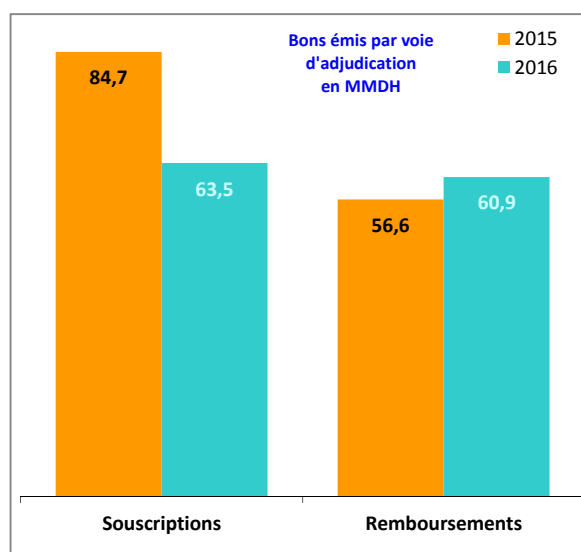
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,5 MMDH à fin juillet 2016 contre 3,3 MMDH en début d'exercice, compte tenu d'un placement de 1,2 MMDH effectué en juillet 2016 et dont le remboursement n'intervient qu'en août.

Dette intérieure

S'élevant à 475,3 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 0,8% par rapport à son niveau à fin décembre 2015. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 2,6 MMDH, résultant de souscriptions pour 63,5 MMDH et de remboursements pour 60,9 MMDH contre un recours pour un montant net de 28,1 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 84,7 MMDH et de remboursements pour 56,6 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2015	Souscrip.	Rembour.	2016	Var %
Adjudications	470 104	63 527	60 878	472 753	0,6%
13 semaines	1 050	2 593,2	2 127,6	1 516	
26 semaines	984	1 747,5	1 083,9	1 648	
52 semaines	25 449	5 467,7	13 871,0	17 046	
2 ans	59 040	8 832,3	24 829,9	43 042	
5 ans	123 680	15 892,5	10 548,6	129 023	
10 ans	87 533	9 265,4	8 417,0	88 381	
15 ans	110 092	7 289,2		117 381	
20 ans	48 966	6 806,5		55 772	
30 ans	13 312	5 632,8		18 945	
Autres	1 631	3 384	2 439	2 576	57,9%
Total	471 735	66 911	63 317	475 329	0,8%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin juillet 2016 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, en remplaçant notamment de la dette hors budget (maturités inférieures ou égales à 2 ans) par de la dette budgétisée (maturités supérieures ou égales à 5 ans).

Ces opérations ont porté sur un montant global de 20,4 MMDH.

RACHATS ET ECHANGES DE BONS DU TRESOR			
Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
52 semaines		3 361,0	
2 ans		9 330,3	
5 ans		6 567,3	5 136,7
10 ans	20,0	1 137,2	3 852,5
15 ans			3 689,6
20 ans			2 758,6
30 ans			4 592,4
Total	20,0	20 395,8	20 029,8